

Québec français



Les grands criminels

Gilles Perron

Numéro 133, printemps 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55602ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, G. (2004). Les grands criminels. *Québec français*, (133), 30-30.

Les grands criminels

>>> GILLES PERRON

Nous avons, pour l'heure, évité la catastrophe : il y aura un Grand prix à Montréal cet été. On ne parle pas d'un Grand prix de littérature ou de cinéma ; pas plus d'un Grand prix de la chanson, du théâtre ou de n'importe quelle forme d'expression artistique. Ces prix-là, lorsqu'ils existent, ne sont jamais menacés, puisqu'ils ne permettent même pas à leurs récipiendaires de vivre à l'aise. C'est du seul prix qui compte vraiment qu'il est question ici : le Grand prix de Formule 1. La grande course de chars annuelle, obligée de renoncer aux trente millions de commandites des vendeurs de nicotine, réussira tout de même à fournir à monsieur Ecclestone l'argent qui lui permettra de manger à sa faim. Me voilà rassuré, et vous aussi, si vous avez du cœur. (Permettons-nous, en passant, une petite pensée pour Jacques Villeneuve, devenu sans-volant – c'est ainsi que l'on nomme les sans emploi dans les paddocks – et qui devra bientôt s'inscrire au bien-être social, et peut-être même vivre avec un coloc pour joindre les deux bouts.)

Les lois anti-fumeurs – et non pas antitabac, comme on a l'habitude de le croire – ne causent pas de problèmes qu'aux millionnaires. Elles sont, en fait, le symptôme de la bonne conscience et de la moralité dont se réclame volontiers le citoyen adéquate ou allianciste-réformiste (et néanmoins conservateur) qui se retrouve, sans trop savoir comment, dans le même camp que les libéraux.

(Ces derniers, ceux d'Ottawa comme ceux de Québec, s'imaginent avoir été choisis par la population, alors qu'ils sont au pouvoir par défaut.) L'interdiction, incarnation de cette bonne conscience, est toujours la voie la plus facile. J'interdis, donc j'agis, disait Descartes (Rodolphe, à ne pas confondre avec son ancêtre René). La chasse aux fumeurs a commencé par des restrictions, devenues ensuite des interdictions, ce qui n'a pas manqué de mener à un ostracisme presque joyeux chez les zéloteurs de la

pureté. Était-ce donc une tâche impossible que de civiliser les fumeurs irrespectueux ? Fallait-il vraiment les contraindre à sortir à – 213° C pour assouvir leur vice ? Évidemment, quand la loi tient lieu de civisme, les questions sont superflues. Nos gouvernements ont donc légiféré. S'il faut reconnaître qu'il est louable de se préoccuper de la santé des gens, on peut se poser des questions sur les intentions réelles des législateurs. En traitant les fumeurs comme des criminels, atteint-on l'objectif poursuivi ? Si les cigarettes sont en vente libre, que le consommateur peut les acheter dans n'importe quel dépanneur, comment se fait-il qu'au nom de la santé publique, il ne soit plus possible de fumer nulle part ? La solution serait pourtant simple, mais elle demanderait un courage politique rare : au lieu d'interdire de fumer, il faudrait proscrire la fabrication et la vente des produits du tabac. Cette solution draconienne serait pourtant la seule cohérente avec le discours du ministère de la Santé. Mais elle contreviendrait au principe fondamental sur lequel est bâtie notre société : le droit sacré de vendre et d'acheter. Au temps de la prohibition de l'alcool, c'est le produit qui était interdit. Aujourd'hui, c'est le consommateur qui est le criminel, alors que le producteur ou le vendeur sont des commerçants honorables.

On veut protéger les fumeurs malgré eux, en leur rappelant qu'ils sont de grands abuseurs du système de santé. Non contents de nous déranger, voilà en plus qu'ils nous coûtent cher ! Sans parler de la fumée secondaire, que l'on dit désormais plus nocive que celle que le fumeur lui-même absorbe. Les adeptes du tabac sont donc doublement criminels lorsqu'ils défient les interdits : ils violent un espace protégé et mettent en danger leurs collègues, leurs amis, leur famille... S'il est vrai qu'il fut un temps où la fumée était partout, on a maintenant atteint l'autre extrême : les victimes d'autrefois sont les bourreaux d'aujourd'hui (et les fumeurs repentis sont les pires de tous !). Pour ma part, je me sens beaucoup plus agressé par certains parfums violents, qui me donnent de forts maux de tête, et dont les effets à long terme sur les narines ne préoccupent personne ; je trouve insupportables ces cellulaires qui sonnent à tort et à travers, qui dans l'autobus font élever la voix à leurs propriétaires ou qui les font loupoyer en auto comme s'ils étaient ivres ; et j'ai en horreur les *Loft story* de ce monde, qui constituent un effroyable danger pour la santé mentale des millions d'accros à qui la science n'offre pas de timbres pour se désintoxiquer. Alors, la cigarette ? Disons que je crois que le fumeur respectueux a droit lui aussi au respect ; mais j'imagine mal un spectacle de blues dans un bar sans fumée.

Ah oui, j'allais oublier. Je ne fume pas. Je n'ai même jamais fumé.



Publicités : Player's, (Programme « Grand Prix Labatt de Canada », 1981), Marlboro (« The Story of a day », Times Life, 1974).

Le magazine Rolling Stone (mars 2003) publiait un article faisant état du révisionnisme auquel conduit la rectitude politique : les cigarettes disparaissent des photos des Beatles ou de Springsteen.

ROCK & ROLL

1969

Paul Simon Tobacco in weeks.

2003

Smoking Banned!

Beatles and Springsteen images go cigarette-free

By JOHN HARRIS

AT FIRST GLANCE, BEATLES fans who visit All posters.com probably won't notice anything odd about a poster of the Abbey Road album cover, but closer inspection reveals that Paul McCartney's cigarette has been removed from this iconic image. All posters denies any involvement. The company that publishes and distributes the poster also denies altering the image: "We have never agreed to anything like this," says a spokesman for the Beatles company Apple, which is responsible for merchandise licensing. "It seems these poster companies got a little carried away."

Other musicians have received similar treatment: In 1994, blues legend Robert Johnson was depicted on a U.S. postage stamp sans smoke, and on 1993's *Thelma*, a Bruce Springsteen cassette set, a pack of Marlboro disappeared from the cover photo of the artist. The year before, early on, Paul Simon apparently smoking a cigarette that had been carefully excised.

It's difficult to track down the people responsible for the retouching. Calls about Springsteen and Simon to both Sony Music and the artists' representatives drew no

MUSIC ON TV

WHAT'S SHOWING: FEBRUARY 26TH-MARCH 6TH

Friday, February 28th

- Bruce Springsteen: *Springsteen and the E Street Band* hit the stage in Brimolva, 9 p.m., CBS
- Saturday, March 1st
- 1965: Devotee returns of rehearsal, the rapper performs on the set of MTV's *MTV Music* competition, 11 p.m., MTV
- Sunday, March 2nd

Wednesday, March 5th

- *Bliss*: On the *South Bank Show*, the *Bliss* band discusses the highs and lows of its career, including *Bliss* and *Bliss* with the *Bliss* band, 11 p.m., MTV
- Friday, March 7th
- *The Government*: *The Queen*